



Les retraités disent **NON** A LA BAISSSE de leurs PENSIONS

**C'est fait, les retraité(e)s voient le montant de leurs pensions baisser...
C'est **la première fois** que les retraites sont diminuées !**

Si, lors des années précédentes les pensions étaient gelées ou revalorisées de façon dérisoire de quelques euros par mois, cette fois, il s'agit d'une **véritable baisse** pour les pensions supérieures à 1200 euros.

Au 1er janvier 2018, la taxe CSG a augmenté de 1,7 point provoquant une baisse nette des pensions de plusieurs centaines d'euros par an.

C'est une véritable marche arrière : les pensions revenues au niveau de 2012 !

**La Pension de Retraite n'est pas une allocation sociale,
C'est un DROIT acquis par le travail
Elle ne doit pas être une variable d'ajustement budgétaire**

**Pour dire NON, pour refuser cette remise en cause
Venons tous au**

RASSEMBLEMENT

Jeudi 15 Mars 2018 à 10 h 00

Place de la République à Dijon

A l'appel de l'intersyndicale des retraités de Côte d'Or

Les retraité(e)s : ni privilégiés ni assistés mais discriminés !

Selon le gouvernement, il s'agit d'un « *effort pour les jeunes générations* ». Les retraité(e)s n'ont pas attendu le Président Macron pour faire preuve de solidarité et cette nouvelle baisse de leur pouvoir d'achat réduira d'autant l'aide qu'ils apportent déjà aux jeunes générations.

Cette baisse notable des pensions s'ajoute à une liste déjà longue de diminution du pouvoir d'achat des retraité(e)s :

- ◆ la CASA de 0,3 %,
- ◆ la suppression de la 1/2 part fiscale pour les veuves et veufs,
- ◆ la fiscalisation de la majoration familiale
- ◆ le blocage des pensions pendant 4 ans.

... et comme si cela ne suffisait pas, les pensions seront à nouveau gelées et les complémentaires bloquées ! Au 1er janvier arrivent les augmentations des mutuelles, du gaz (+6,9%), du forfait hospitalier qui passe à 20 euros, du carburant...

D'autres choix budgétaires sont possibles !

La suppression de l'ISF pour les patrimoines boursiers et la taxation plafonnée à 30% pour l'imposition des dividendes représentent **4,5 milliards d'euros de cadeaux faits aux plus fortunés.**

Le gouvernement met en avant le déficit provoqué par lui-même avec ces pertes fiscales pour imposer rigueur et austérité au reste de la population.

C'est dans ce cadre qu'est intervenue la hausse de la CSG !

En France, les 39 milliardaires en dollars ont vu leur fortune augmenter de 21 % au cours de la seule année 2017, atteignant au total **245 milliards.**

L'année dernière, le CAC 40 a progressé de 9,26 % ! On est bien loin de la progression des salaires et pensions.

Sur les vingt dernières années, les dix plus grandes fortunes françaises ont augmenté de 950 % ! Bien loin des 35 % d'inflation dans la même période.

Le 28 septembre 2017, à l'appel des neuf organisations syndicales de retraité(e)s, des manifestations organisées dans toute la France ont rassemblé plus de 80 000 personnes. Il s'agissait de mettre en garde contre l'augmentation de la CSG. Malgré nos protestations, il s'est trouvé une majorité parlementaire pour suivre les projets du gouvernement. Désormais, les lois de finance et de la sécurité sociale pour 2018 sont votées. Elles organisent des cadeaux fiscaux à une minorité de déjà très fortunés et des mesures de rigueur au plus grand nombre, dont les retraité(e)s.

Fin janvier, de nombreux retraité(e)s ont constaté une baisse de leur pension.

En manifestant le 15 mars à l'appel de l'intersyndicale des retraités de Côte d'Or, vous montrerez au gouvernement votre refus total de tels choix budgétaires.

**LES RETRAITES ET RETRAITEES NE SONT PAS DES PRIVILEGIE(E)S
NON A LA BAISSSE DES PENSIONS !**

Tous Place de la République à 10 heures le jeudi 15 mars